

DECRET N° 99-587 DU 06 DECEMBRE 1999

Portant inscription au tableau d'avancement
aux grades supérieurs des personnels
Officiers des Forces Armées Béninoises
au titre de l'année 2000.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;
- Vu** la loi n° 90-016 du 18 juin 1990 portant création des Armées Béninoises ;
- Vu** la loi n° 81-014 du 10 octobre 1981 portant statut général des personnels militaires des Forces Armées Béninoises et les Lois n° 88-006 du 26 avril 1988 et n° 98-012 du 25 février 1998 qui l'ont modifiées et complétées ;
- Vu** la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret 97- 143 du 25 mars 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;
- Vu** la Directive n°756/MDN/DC/SGDA/RH/SP-C du 28 juin 1999 relative aux travaux d'avancement au titre de l'année 2000 ;
- Sur** proposition du Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de de la Défense Nationale ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 novembre 1999 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont inscrits à titre d'ancienneté ou au choix au tableau d'avancement au titre de l'année 2000, les Officiers des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

.../...

I - ARMEE DE TERRE

1.1 - POUR LE GRADE DE COLONEL ou MEDECIN-COLONEL ou INTENDANT DE 1^{ère} CLASSE

- LIEUTENANT-COLONEL KITIHOON Georges
- LIEUTENANT-COLONEL MASSOUHOUDOU Alassane Kpembé
- INTENDANT MILITAIRE DE 2^{ème} CLASSE GBIAN Robert
- MEDECIN-LIEUTENANT-COLONEL MADOUGOU Soumaila
- LIEUTENANT-COLONEL AMADOU Abdouramane
- LIEUTENANT-COLONEL BONI Hamidou Boukary.

1.2 - POUR LE GRADE DE LIEUTENANT-COLONEL ou INTENDANT MILITAIRE DE 2^{ème} CLASSE

- CHEF DE BATAILLON OLOUYOMI Valentin
- CHEF DE BATAILLON SABI SIAKO Séidou
- CHEF DE BATAILLON LOKOSSOUGBO Damien
- INTENDANT MILITAIRE DE 2^{ème} CLASSE QUENUM Aminata
- CHEF DE BATAILLON N'KOUE Jean
- CHEF DE BATAILLON SEIBOU Karimou
- CHEF DE BATAILLON BADE Norbert
- CHEF D'ESCADRON TOGNIBO Emmanuel.
- COMMANDANT YOA Tawéma Emmanuel
- CHEF D'ESCADRON ADOSSOU Félicien
- COMMANDANT ATCHO Joseph Akogninoun
- CHEF D'ESCADRON TOKANNOU Miflinso
- CHEF D'ESCADRON ZANKRAN Salomon
- CHEF DE BATAILLON DJOHOUN André
- CHEF DE BATAILLON TINHOUETO Emmanuel.

1.3 - POUR LE GRADE DE COMMANDANT OU MEDECIN-COMMANDANT

- MEDECIN-CAPITAINE SEHONOU Jean.
- CAPITAINE KEREKOU Omer Montan
- CAPITAINE ALIZANNON S. Mathias
- CAPITAINE TALON Moïse
- CAPITAINE OBOSSOU S. Samuel
- CAPITAINE ADJAMONSI Laurent
- CAPITAINE KPOHIZOUN K. Sènanou Martin Emmanuel
- CAPITAINE HOUNDJI M. B. Marc
- MEDECIN-CAPITAINE HOUENASSI D. Martin
- CAPITAINE CHIGBLO Théodore
- CAPITAINE ABAYOMI Bamikolé

- CAPITAINE AGBIDINOUKOUN Guy
- CAPITAINE KPADONOU Cocou Germain
- CAPITAINE AMOUSSOU Laurent
- CAPITAINE SOSSAMINOU K. Désiré

1.4 - POUR LE GRADE DE CAPITAINE OU MEDECIN-CAPITAINE

- LIEUTENANT ASSOGBA Alfred
- LIEUTENANT ADOUN Epiphane
- LIEUTENANT ADJIVON Roger
- MEDECIN-LIEUTENANT BEHANZIN Tessilimi Cowiyou
- MEDECIN-LIEUTENANT GNINAFON Dossou Daniel
- LIEUTENANT SACCA KPAHOU Alassane
- LIEUTENANT BIO YO Sabi Bédari
- LIEUTENANT KOUTON R. Rolland
- LIEUTENANT DAZAN Eric
- MEDECIN-LIEUTENANT KATCHON Cossi.

II - FORCES AERIENNES

2.1 - POUR LE GRADE DE COLONEL

- LIEUTENANT-COLONEL ADAM Taffa
- LIEUTENANT-COLONEL COSSI Christophe

2.2 - POUR LE GRADE DE LIEUTENANT-COLONEL

- COMMANDANT BATOSSE Léonard
- COMMANDANT MICHODJEHOUN S Camille
- COMMANDANT ALLAKONON Etienne

2.3 - POUR LE GRADE DE COMMANDANT

- CAPITAINE DOTONOU Valentin
- CAPITAINE VIGNON Jean-Pierre
- CAPITAINE AYISSOTODE C. Emile
- CAPITAINE ACHEGBE H. Jules

2.4 - POUR LE GRADE DE CAPITAINE

NEANT

III - FORCES NAVALES

3.1 - POUR LE GRADE DE CAPITAINE DE VAISSEAU (Colonel)

- CAPITAINE DE FREGATE MARCOS Soulemane

3.2 - POUR LE GRADE DE CAPITAINE DE FREGATE (Lieutenant-Colonel)

- CAPITAINE DE CORVETTE ALE Amidou
- CAPITAINE DE CORVETTE AZONDEKON Ouévègnon
- CAPITAINE DE CORVETTE YAHOUEDEHOU Charles

3.3 - POUR LE GRADE DE CAPITAINE DE CORVETTE (Commandant)

- LIEUTENANT DE VAISSEAU ZONON Tiburce Daniel
- LIEUTENANT DE VAISSEAU BADOU Ambroise
- LIEUTENANT DE VAISSEAU GLELE C. René.

3.4 - POUR LE GRADE DE LIEUTENANT DE VAISSEAU (Capitaine)

- ENSEIGNE DE VAISSEAU DE 1ère CLASSE HOUNKPE Antoine
- ENSEIGNE DE VAISSEAU DE 1ère CLASSE ABALLO Karim
- ENSEIGNE DE VAISSEAU DE 1ère CLASSE GAINYO Cyrille

IV - GENDARMERIE NATIONALE

4.1 - POUR LE GRADE DE COLONEL

- LIEUTENANT-COLONEL DJIMASSE Sébastien
- LIEUTENANT-COLONEL GADO Tchouso
- LIEUTENANT-COLONEL ACHIDI Bertin Calet

4.2 - POUR LE GRADE DE LIEUTENANT-COLONEL

- CHEF D'ESCADRON ASSAVEDO A. Gérard
- Chef D'ESCADRON SEMILINKO Justin
- CHEF D'ESCADRON KESSO Y. Sébastien
- CHEF D'ESCADRON GANHOUEGNON K. Prosper.

4.3 POUR LE GRADE DE CHEF D'ESCADRON (Commandant)

- CAPITAINE GNIMAGNON A. Francis Elie
- CAPITAINE KOUMASSEGBO Dossou Sévérin
- CAPITAINE OGOUDIKPE Agnidé Fatokoun
- CAPITAINE DAYATO Q.K. Léon.

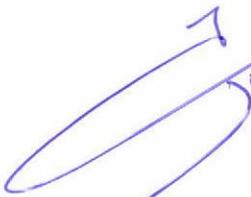
4.4 – POUR LE GRADE DE CAPITAINE

Lieutenant YAYA Soumaïla Allabi.

Article 2.- Le Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense Nationale et le Ministre des Finances et de l'Economie sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent Décret qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 06 décembre 1999

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du
Développement et de la Promotion de l'Emploi,


Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre délégué auprès du
Président de la République,
chargé de la Défense Nationale,


Pierre O S H O.-

Le Ministre des Finances,
et de l'Economie,


Abdoulaye BIO-TCHANE.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4 MDN 4
MF 4 AUTRES MINISTERES 17 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO I.